

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU MASTER DE
LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS DU MONDE
ANGLOPHONE DE L'UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DE L'UNIVERSITÉ GASTON BERGER (UGB)
DE SAINT LOUIS**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Mamadou KANDJI, Président
- Pr. Ibrahima NDIAYE, Membre
- Pr. Daouda LOUM, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2018

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'UGB et du Master d'anglais	3
1.2 Présentation du Master d'Anglais	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3. Description de la visite	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	10
5. Points forts du programme.....	17
6. Points faibles du programme	18
7. Appréciations générales du programme	18
8. Recommandations à l'attention de l'établissement.....	18
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	20
10. Proposition de décision	20

Introduction

L'équipe d'experts évaluateurs externes désignée par l'ANAQ-SUP (Décision 000037/MESR/ANAQ-Sup/SE/RAF du 17/11/2017) et constituée de Pr Mamadou KANDJI, Pr Ibrahima NDIAYE et Pr Daouda LOUM, s'est rendue à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis le jeudi 23 novembre 2017. La mission entre dans le cadre de l'évaluation du programme du Master de Langues, Littératures et Civilisations du Monde Anglophone (LLCMA).

La visite a été menée au niveau de l'UFR Lettres et Sciences Humaines (LSH), plus précisément à la Section Anglais. Elle visait à déterminer comment le programme répond aux exigences du référentiel de l'ANAQ-Sup. Sa conduite s'est basée sur l'exploitation du rapport d'auto-évaluation ainsi que sur l'exécution du planning des entretiens, visites, évaluations de locaux et équipements et discussions avec les acteurs concernés, de sorte à mieux se pénétrer des conditions pratiques, modalités et processus d'amélioration du programme.

1. Présentation de l'UGB et du Master d'anglais

1.1 Présentation de L'UGB

Créée par la loi 90-03 du 02 janvier 1990, l'Université de Saint-Louis, est finalement devenue Université Gaston Berger (UGB) le 27 février 1997. L'UGB est située à environ 12 km de la ville de Saint-Louis consacrée patrimoine mondial de l'humanité, elle a une superficie de 240 hectares. Cet espace universitaire rassemble plus de 6300 personnes : des enseignants-chercheurs (200), des personnels administratifs, techniques et de service (200), des étudiants (environ 11180, en 2015-2016) avec un objectif d'atteindre un effectif de 15.000 étudiants dans 5 ans).

Sa création répond au besoin d'une université efficace et performante, prenant en compte les nouvelles technologies et pédagogies fruits de la science moderne. Son ouverture correspond aussi à la volonté d'impulser une nouvelle dynamique dans l'enseignement, la formation et la recherche. A ce titre, elle constitue la deuxième université du Sénégal et à cet effet, elle a joué un rôle certain dans l'édification du système éducatif sénégalais, plus particulièrement au niveau de l'enseignement supérieur et dans l'insertion professionnelle des étudiants. De plus, elle a permis à beaucoup de populations de la ville comme des villages environnants de trouver des emplois sur son site.

La ferme agricole de 30 hectares implantée dans l'espace universitaire met la science et la recherche au service des nécessités citoyennes. L'ouverture programmée de l'UGB aux

entreprises avec la mise à leur disposition d'un domaine d'initiative et d'innovation économique (D2IE) de 20 ha constitue l'option stratégique nouvellement initiée dans le but de faciliter l'insertion professionnelle et l'acquisition d'expériences pour les étudiants.

L'Université Gaston Berger entend ainsi mener sa montée en puissance par la diversification des filières plutôt que par la massification. Elle compte les UFR suivantes : l'UFR de Lettres et Sciences Humaines, l'UFR de Sciences Economiques et de Gestion, l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques, l'UFR de Sciences Appliquées et Technologie, l'UFR des Sciences Agronomiques, d'Aquaculture et de Technologie Alimentaire (S2ATA), l'UFR des Sciences de la Santé (UFR2S), l'UFR des Sciences de l'Education, de la Formation et du Sport (SEFS) et l'UFR des Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC).

Aux instituts existants, tels que la Bibliothèque Universitaire, le Centre de Calcul, et le Centre de Recherche et de Documentation du Sénégal (CRDS) rattaché à l'UGB, se sont ajoutés : l'Institut de Formation Ouverte et à Distance (IFOAD), déjà opérationnel et l'Institut Polytechnique de Saint Louis (IPSL).

Il est également à signaler que l'Université Gaston Berger a, dans le cadre de son Contrat de Performance (CDP), retenu les cinq (05) objectifs suivants :

- l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- l'amélioration de la gouvernance universitaire ;
- l'amélioration de l'utilisation des TIC ;
- l'amélioration de l'efficacité interne ;
- le renforcement des liens avec le marché du travail.

1.2 Présentation du Master d'Anglais

La section de LLCMA a démarré ses cours en 1990, année d'ouverture de l'UGB. La création de la section obéit à un souci de formation en qualité de cadres supérieurs aptes à prendre part au projet de développement de leur pays. Dans cette mission générale qui est celle de l'UGB, la Section de LLCMA joue un rôle particulier à travers une offre de formation spécifique qui fonde son identité dans l'UFR de Lettres et Sciences Humaines où elle est logée. Au-delà d'une bonne maîtrise de l'anglais, l'offre de formation que propose la section permet à ses futurs diplômés d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques qui leur permettront d'intégrer le monde du travail.

Soucieuse de la nécessité de développer l'éventail de choix quant aux fonctions auxquelles ses étudiants pourraient être destinés, la section propose une maquette de formation riche et variée. Les matières enseignées sont traditionnellement subdivisées en trois grands groupes que sont un tronc commun et deux spécialités au choix de l'étudiant de la 3^{ème} année : littératures, civilisations des pays anglophones et linguistique.

Dans la mesure où tous les cours proposés en 1^{ère} et 2^{ème} années sont dispensés à tous les étudiants, la notion de « tronc commun » n'entre véritablement en jeu qu'à partir de la 3^{ème} année où l'étudiant choisit entre le parcours Linguistique et le parcours Littéraire. Le tronc commun est donc les matières que partagent les étudiants de ces deux spécialités. Il s'agit essentiellement du thème, de la version et de la compréhension, matières de base enseignées depuis la 1^{ère} année, qui permettent l'acquisition de compétences linguistiques nécessaires à une bonne maîtrise de l'anglais oral et écrit. La stylistique, la théorie littéraire et la littérature comparée font également partie du tronc commun mais ne sont pas enseignées dans les deux années précédentes.

Le parcours de littérature et civilisation anglophones est consacré à l'enseignement plus systématique de la littérature orale, de la littérature et civilisation africaines, la littérature et civilisation britanniques et la littérature et la civilisation américaines. Dans le parcours linguistique, sont enseignées des matières telles que la phonétique, la phonologie, la grammaire anglaise, la sociolinguistique et la didactique des langues.

Cependant, dans la nouvelle maquette proposée par la section de LLCMA pour se conformer aux exigences du système LMD dans lequel l'UFR LSH a intégralement basculé en 2007, un important réaménagement est intervenu dans l'organisation des matières. Celles-ci sont mieux structurées et regroupées en UE suivant les rapports qu'elles entretiennent entre elles. Par ailleurs, les UE sont réparties en UE majeures, UE mineures et en UE de renforcement en fonction de l'importance qu'elles occupent dans l'offre de formation. Alors que les UE majeures regroupent les matières du tronc commun et celles des deux spécialités susmentionnées, les UE mineures sont constituées de la technique d'expression, de la littérature française, d'une matière transversale, l'histoire de l'Afrique, et de deux matières optionnelles à savoir la Sociologie et l'économie. Quant aux UE de renforcement, elles sont composées de la technique de rédaction académique, de la TIC et d'une LV2 au choix (Allemand, Espagnol et Arabe).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation du programme du Master en Langue, Littératures et Civilisations est généralement bien écrit, clair, pertinent, bien documenté et assez exhaustif. Les champs d'évaluation sont renseignés sur la base d'argumentaires, de tableaux statistiques et d'éléments de preuve annexés, permettant de mieux comprendre et apprécier les forces, faiblesses et potentiels du programme afin d'en tirer les enseignements et recommandations idoines.

Le rapport consiste en un document de 73 pages (dont 32 pages de texte et 41 pages consacrées aux annexes). Outre la page de couverture, il comprend :

- la page de signature ;
- une note introductive relative à l'UFR LSH et au programme ;
- une table des matières ;
- une introduction ;
- les réponses relatives aux standards de six (06) champs d'évaluation ;
- les annexes.

Les échanges qui en ont résulté se résument ainsi qu'il suit :

- les cours de thème et de version devraient rester au niveau de la Licence pour éviter de distiller l'essentiel dans l'accessoire ;
- le respect du délai de révision des programmes (05 ans) et la réticence de certains enseignants-chercheurs à toucher à leurs cours n'y aident pas beaucoup ;
- Il est difficile de réaliser 600 heures en présentiel, conformément aux réajustements requis ;
- le processus devrait inviter à la prudence car, plus on avance, plus on a tendance à surcharger les étudiants et les enseignants, à faire exploser les heures complémentaires, à freiner le PER dans ses tâches de recherche, etc. ;
- la part faite à la littérature africaine est excessive ; son volume horaire devrait être réduit ;
- la réflexion sur la prise en compte de la littérature comparée, les matières alternatives et la dénomination « littérature britannique » est à poursuivre, de façon à intégrer, par exemple, les littératures des minorités, notamment les littératures écossaises ;

- si utiles à l’Afrique, etc. Le statu quo est de nature à limiter l’horizon littéraire des étudiants ;
- les maquettes, à alléger, devraient mieux bénéficier du soutien et de l’expérience des aînés, souvent pris, il est vrai, par les responsabilités administratives ;
- l’amélioration du programme devrait également s’appuyer sur une exploitation conséquente du décret sur le Master ;
- etc.

3. Description de la visite

3.1 Organisation du déroulement de la visite

Les évaluateurs ont accusé un retard de deux heures, imputable à la Simulation Opérationnelle entrant dans le cadre de la prévention du terrorisme (<http://www.ndarinfo.com/Simulation-operationnelle-Incroyable-manoevre-de-la-BIP-et-du-GIGN-a-Saint-Louis-Regardez-a20367.html>). Le centre névralgique entourant le Pont Faidherbe a été l’objet d’un blocus qui a paralysé la circulation des véhicules et des piétons. Il en a été tenu compte pour réaménager le planning initial.

Les experts ont été accueillis à l’UFR Lettres et Sciences Humaines à 10 h 45 par :

- Pr Boubou Aldiouma SY, Directeur adjoint de l’UFR LSH ;
- Dr Mariama NDIAYE DIAKHABY, Directrice de la CIAQ ;
- Pr Babacar DIENG, membre du Comité de Pilotage ;
- Dr Khadidiatou DIALLO, Chef de la Section d’Anglais et Présidente du Comité de Pilotage ;
- Dr Mamadou BA, membre du Comité de Pilotage ;
- Dr Maurice GNING, membre du Comité de Pilotage ;
- Dr Albinou NDECKY, membre du Comité de Pilotage ;
- Mme Fatou Keita BA, membre du Comité de Pilotage ;
- Dr Yaye Fatimata Thioro FALL, membre du Comité de Pilotage ;
- Dr Omar Fall, membre du Comité de Pilotage

Après l’ouverture de la séance par Pr Mamadou KANDJI, président, il est immédiatement procédé aux présentations d’usage, par tour de table (voir feuilles d’émargement, ci-jointes). Et, suite aux remerciements d’usage, Pr KANDJI décline les finalités, buts, objectifs et

modalités de la visite, avant de passer la parole à Pr Ibrahima NDIAYE, chargé de la gestion de la prise de parole.

C'est, ensuite, au tour de Dr Khadidiatou DIALLO de présenter le programme du Master d'Anglais de la Section LLCMA. Cette séance a débouché sur l'entretien et les discussions avec les enseignants du programme (échanges, demande de documents complémentaires, etc.).

Le planning a été légèrement remanié de façon à tenir compte des horaires du PATS. C'est ainsi que la pause déjeuner a été immédiatement suivie de la visite des locaux et infrastructures (pédagogiques, salle informatique, centre de documentation, toilettes et salles de cours, etc.), des entretiens avec le PATS et les Etudiants. Il a, enfin, été procédé à la synthèse de la journée avant la restitution orale qui a mis fin à une visite menée dans un excellent état d'esprit d'ouverture et une parfaite cordialité.

JOURNÉE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
10h50 –11h15	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - Validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement : missions de formation et gouvernance 	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
11h15 - 12h15	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
12h15 - 13h45	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités

		administratives, académiques ou pédagogiques
Pause déjeuner		
14h15 – 15h	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	Etudiants Responsable du programme et le responsable du local à visiter
15h15 – 15h50	Entretien avec les PATS	PATS n'ayant pas de responsabilité si possible
16h15 – 16h45	Entretien avec les étudiants	Etudiants à choisir par les experts
16h45 – 17h 00	Synthèse de la journée	Experts-Évaluateurs
17h 30 – 17h30	Restitution orale	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
Fin de la visite		

3.2 Appréciation de la visite

L'équipe des experts externes de l'ANAQ-Sup a été bien accueillie et traitée. La visite s'est effectuée dans le cadre d'une excellente collaboration qui a permis de mener des discussions franches et fructueuses, basées sur la coopération. L'interactivité qui a sous-tendu les discussions et analyses croisées des standards avec le PER, a facilité la compréhension collective des points forts, des points faibles, et autres difficultés de mise en oeuvre du programme du Master d'Anglais. Le sens élevé de l'autocritique, l'engagement et le souci constant des acteurs d'améliorer la formation y ont beaucoup contribué.

On pourrait en dire autant des entretiens avec le PATS et les Etudiants dont le nombre de critiques et doléances a considérablement baissé par rapport à celles exprimées lors de l'évaluation du programme de la Licence d'Anglais de la LLCMA.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

CHAMP DEVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme du Master d'anglais a, depuis des décennies, été régulièrement dispensé aux promotions d'étudiant(e)s enrôlés, comme le confirment les résultats, sondages et résultats atteints malgré les perturbations liées aux grèves récurrentes qui secouent, chaque année, l'enseignement supérieur au Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution

Le programme de Master d'anglais entre dans la suite logique du cursus du diplômé en Licence LLCMA, selon les critères de sélection au Master, tels que définis par la section et l'UFR (obtention d'une moyenne générale à la Licence, supérieure ou égale à 12, en fonction des possibilités d'encadrement des enseignants). Il a permis de former sept (07) promotions de Master ayant acquis les savoirs et compétences utiles à leur insertion dans le monde professionnel, notamment dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, ou à la poursuite de leur formation dans des programmes doctoraux, à l'U.G.B ou dans d'autres structures académiques. Toutefois, le programme gagnerait à intégrer, par exemple, le cours d'informatique, et à bénéficier d'un cachet professionnel qui aille au-delà des enseignements visant la maîtrise de la langue anglaise, de la linguistique, de la littérature et de la civilisation des pays de langue anglaise.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les nouvelles exigences de ce standard constituent le talon d'Achille du programme. Le PER lui-même déplore, en toute sincérité, dans le rapport d'auto-évaluation, l'inexistence d'enseignements de

professionnalisation orientés vers l'insertion professionnelle et la satisfaction des besoins du milieu du travail grâce, par exemple, à des cours comme la gestion de projet, le développement professionnel, etc., pour assurer une parfaite intégration des étudiants dans le monde socio-économique et professionnel, en partenariat avec les acteurs concernés. Les objectifs de formation restent donc essentiellement centrés sur les compétences disciplinaires. Même si le programme ne sort pas de ses objectifs initiaux et ne saurait donc être pénalisé pour de telles limites, il est urgent qu'il procède aux révisions de programmes qui lui permettent de mieux se conformer au Décret 2012-1115, relatif au Master en matière de professionnalisation et de maintien des relations avec le monde professionnel et socio-économique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées

Les responsabilités statutaires des organes internes de la Section LLCMA s'exercent pleinement, leurs instances se tiennent régulièrement et leurs décisions, en matière de recrutement, d'avancement, d'affectation de cours, de révision de programme, d'adoption de budget, d'enseignement, d'évaluation, etc., sont dûment validées par les conseils d'UFR, comme le confirment les procès-verbaux par lesquels s'effectuent la communication et le partage des informations requises.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

La réponse de l'autoévaluation concernant ce standard fait ressortir un décalage entre, d'une part, l'argumentaire et les recommandations dont elle est porteuse et, d'autre part, la nécessité d'une implication conséquente des enseignants-chercheurs de rang A et des étudiants, en vue d'un allègement cohérent des maquettes du programme.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études

La Section LLCMA, reconnaît avec objectivité qu'il n'y a, jusque-là, pas eu de politiques ou de mesures bien déterminées d'assurance-qualité bien qu'elle travaille à en asseoir les fondamentaux en impliquant

davantage le PER, le PATS et les Etudiants. Lesdits fondamentaux sont, en réalité, bien assis et comprennent, par exemple, l'association des Etudiants (à travers leurs délégués de classe, membres des Conseils de Section et d'UFR), à la conception de l'offre de formation ainsi qu'à l'évaluation des enseignements à chaque fin de semestre. Tout cela a débouché sur des ajustements réguliers du programme ainsi que sur la redéfinition des volumes horaires. Les recommandations résultant de l'autocritique interne proposent d'ailleurs la participation des Etudiants au pilotage de la formation par le biais d'une cellule sectorielle d'assurance qualité et ce, à divers niveaux d'activités du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 3 : Curriculum et méthode didactique

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Au vu des arguments fondant la nécessité d'alléger les maquettes, alourdies par des cours redondants comme le thème et la version et compte tenu du retard du programme dans sa mise en conformité avec les Articles 13, 4 et 15 du Décret sur le Master, relatifs au stage, à l'enseignement de l'informatique et à l'association du monde socioprofessionnel à la conception du programme et à la formation, la mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur reste à améliorer.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme de Master est basé sur la maîtrise de la langue, de la littérature, de la civilisation et de la linguistique. L'équilibre entre le présentiel et le temps personnel de l'Etudiant incluant les activités de recherche sous forme de dossiers et de présentation orale, le respect de la Charte des Examens, l'usage des supports électroniques et de l'audiovisuel, tout comme la mise à disposition des ressources documentaires par un centre de documentation aux normes, illustrent une complémentarité pédagogique, scientifique et technologique orientée vers la réussite.

Le ventre mou du programme se situe, rappelons-le, au double niveau des stages et du partenariat avec le monde du travail. D'autre part, la redondance des cours de thème et de version reste un leitmotiv chez les étudiants dont les appréciations, lucides et positives sur le PER, le quantum horaire, l'allègement des maquettes, les méthodes d'enseignement, le genre, etc., sont largement positives.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'obtention d'une attestation est automatique pour tout étudiant ayant validé la totalité des UE d'une année académique. Un étudiant n'ayant pas validé les 60 crédits annuels et ayant obtenu un nombre de crédits supérieur ou égal à 42, reçoit une attestation portant la mention « passage conditionnel ». L'attestation d'obtention du Master d'Anglais est délivrée à tout étudiant ayant validé les 120 crédits, soit 60 crédits par niveau (M1 et M2). En somme, trois (03) types d'attestation sont délivrés : l'attestation de réussite (à tous les niveaux), l'attestation de diplôme (à la fin du Master 2) et l'attestation de passage conditionnel (en Master 1). La gestion qui doit en être assurée gagnerait à être totalement numérisée, plus rigoureuse et mieux appuyée par des moyens humains et matériels conséquents.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les statistiques existent et sont publiées. Et, comme le prouvent les résultats et les sondages, les taux de réussite en Master 1 et 2 sont très satisfaisants. Les leçons apprises concourent, comme le prouvent les révisions de maquettes, à une amélioration des pratiques et ce, malgré les perturbations cycliques. Les activités de remédiation pédagogique accomplies exigent cependant une plus grande implication des Etudiants et un engagement accru du PER dont le ratio Rang A:Rang B reste largement insuffisant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'enseignement et de recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Les règles de recrutement et d'exercice du PER du programme sont généralement conformes à la législation nationale ainsi qu'aux normes du CAMES, et s'exercent dans le respect des prérogatives des organes concernés. Elles privilégient exclusivement les intérêts de la formation, notamment les aptitudes et compétences pédagogiques et scientifiques en matière d'enseignement et de recherche, les diplômes requis, l'expérience professionnelle, le nombre de publications dans des revues à comité de lecture, la transparence, etc. (listes et C.V. en annexe). Le recrutement des vacataires est, lui aussi, basé sur des critères comme l'expérience, le savoir-faire et l'appartenance au secteur professionnel requis, etc. Cependant, certains critères de la grille de recrutement devraient être revus, notamment l'âge fixé à 55 ans, la publication « sans comité de lecture », la notion de thèse « en attente », le profil « débutant » et le « nombre d'années » assimilé à de l'expérience pédagogique. Par ailleurs, le déséquilibre entre le nombre d'enseignants-chercheurs de rang A et de rang B ainsi que les causes de piétinement dans la carrière exigent des corrections.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume lié aux activités d'enseignement, d'expertise et de recherche se fait conformément aux dispositions de la loi, 81-59 portant création de l'UGB, les charges horaires étant définies selon le grade : rang A 5 heures de CM ; rang B 8 heures 30 minutes de TD, tout excédent étant considéré comme volume horaire complémentaire. Celui de la recherche reste, selon la LLCMA, à déterminer, contrairement à ceux des enseignants-chercheurs détenant des responsabilités administratives : Directeur, Directeur adjoint, Chef de Section, Responsable de Parcours, etc.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiants

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

L'accès au bloc Master est basé sur des critères clairement définis, validés par le Conseil de Section et communiqués par voie d'affichage à l'ensemble des étudiants : une moyenne générale à la licence supérieure ou égale à 12/20 ; le taux d'encadrement est établi par le Conseil d'UFR (05 étudiants par enseignants). Les candidats sont classés par ordre de mérite, selon le parcours. Dans sa logique de collaboration avec le monde socio-professionnelle, la Section LLCMA encourage les candidatures externes (5 places). Les résultats finaux de la sélection sont proclamés par voie d'affichage et par voie numérique. Et, une fois sélectionnés, les étudiants font les quatre semestres d'enseignement, et rédigent le mémoire de Master. Les candidats non sélectionnés en Master recherche intègrent généralement les Masters professionnels, créés depuis l'application du système LMD à l'UFR : Ingénierie de développement Local (IDL) ; Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières (METH) ; Master Traduction et d'Interprétation de Conférence (MATIC).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Les hommes et les femmes sont soumis aux mêmes critères de sélection. Les étudiantes sont généralement aussi nombreuses que les étudiants et le plus souvent elles ont des résultats beaucoup plus appréciables. Comme le montrent les statistiques fournies, plus on monte, plus les effectifs des femmes diminuent. En outre, depuis 2014, l'UGB a mis sur place une Cellule Genre et Équité, présidée par une enseignante-chercheuse de la Section de Sociologie. Dans le cadre de sa mission, la Cellule continue de formuler des propositions pour remédier aux disparités liées au genre et au handicap, et à travailler à l'égalité des chances.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le système LMD, qui repose aussi sur des crédits capitalisables et transférables, y prépare, de même que les commissions d'équivalence, dispositifs institutionnels facilitant la mobilité des étudiants. Les perturbations cycliques, par leur persistance, néfaste pour le calendrier académique, compromettent ce principe de mobilité, au vu du nombre d'étudiants ayant raté, ces dernières années, des opportunités importantes de mobilité (bourses, pré-inscriptions, concours professionnels) pour cause de retards accusés dans la délivrance des attestations.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiants(es)

Le nombre d'enseignants-chercheurs, la qualité et les spécialisations dont ceux-ci sont porteurs, permettent d'offrir aux étudiants du Master un encadrement approprié tout au long de leur formation. Le taux d'encadrement reste satisfaisant grâce à une relative maîtrise des effectifs. Ce taux pourrait être menacé par les risques de montée en puissance non-contrôlée. Il tourne autour de 6 étudiants par enseignant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants (es) dans le milieu du travail

Les auteurs du rapport d'auto-évaluation reconnaissent que le programme du Master d'Anglais ne dispose pas encore de dispositif dédié à l'insertion des étudiants dans le milieu du travail. Celle-ci, restée informelle, est basée sur le volontarisme du PER et, au niveau rectoral, sur le bureau chargé des services à la communauté, la Direction des Projets de l'Innovation et l'Insertion (DP2II), etc. A noter toutefois qu'une telle préoccupation est inextricablement liée au *Standard 1.03* :

Le programme d'études et la promotion et le suivi des relations avec le monde professionnel et socio-économique, non encore satisfaite, à l'absence de cours orientés vers le développement personnel et la maîtrise des outils d'insertion, ainsi qu'à la nécessité de participer aux forums et salons de l'emploi, etc.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose de moyens matériels, humains et financiers propres et en mutualise, au besoin, avec les cinq autres sections et les Masters professionnels de l'UFR : matériel de reprographie, budget, centre de documentation, service pédagogique, salle de réunion, personnel administratif et de service, service audiovisuel et informatique, etc. Les salles de cours, au nombre de dix-huit, sont mutualisées. Grâce au Contrat de Performance (CDP), pratiquement toutes les salles sont équipées en vidéoprojecteurs et d'autres infrastructures de l'université, récemment réceptionnées, sont mutualisées. Il faudrait néanmoins retenir que le budget de la section dont relève le programme est insuffisant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Le programme du Master d'Anglais de la Section LLCMA jouit des points forts suivants :

- 5.1 Une équipe pédagogique soudée, dynamique, motivée, compétente, soucieuse de la bonne qualité des enseignements et de la réussite des étudiants ;
- 5.2 Un rapport d'auto-évaluation exhaustif, élaboré à travers une démarche participative, critique et constructive ; aussi le rapport est-il bien structuré, bien argumenté et bien illustré ;
- 5.3 Il a servi de base à une franche collaboration et à des échanges fructueux menés dans un climat détendu et cordial ;
- 5.4 Une grande capacité d'écoute et de compréhension des différents acteurs : enseignants, cellule qualité, personnel administratif et technique, étudiants, etc. ;
- 5.5 L'implication des enseignants dans la saisie des notes d'examens ;
- 5.6 La disponibilité des syllabi en début d'année ;
- 5.7 La tenue de cahiers de textes pour un suivi régulier du déroulement des enseignements et du quantum horaire ;
- 5.8 L'organisation de cours de rattrapage ;
- 5.9 La délivrance des diplômes obéit aux normes de qualité ;
- 5.10 La visite guidée des locaux a permis de constater que l'établissement dispose de salles de cours et de travaux dirigés en nombre suffisant ; celles-ci sont équipées de tables-bancs, de vidéo-projecteurs, de tableaux et de ventilateurs ;
- 5.11 Le centre de documentation est très fonctionnel ; on y trouve des ouvrages dans tous les domaines de la filière ; la salle est spacieuse, climatisée, bien éclairée, bien entretenue et sécurisée par l'installation d'une camera de surveillance ; le service est de qualité en raison du professionnalisme de la bibliothécaire ;
- 5.12 L'existence de revues scientifiques reconnues et pérennes ;
- 5.13 Une salle multi-media bien équipée ;
- 5.14 Des toilettes bien entretenues ;
- 5.15 Un cadre d'étude et de travail agréable.

6. Points faibles du programme

- 6.1 Un faible taux d'enseignants de rang A ;
- 6.2 Le critère de recrutement d'enseignants stagiaires pourrait être affiné ; la section gagnerait à harmoniser sa grille avec celle qui est en vigueur au niveau facultaire ;
- 6.3 Une maquette trop ambitieuse avec, comme corollaires, des emplois du temps surchargés pour les enseignants et les étudiants, d'où une réduction drastique du temps que les derniers devraient consacrer au travail personnel et à la recherche ;
- 6.4 L'allègement des maquettes et leur mise en conformité avec les Articles 13, 4 et 15 du Décret sur le Master, relatifs au stage, à l'enseignement de l'informatique et à l'association du monde socioprofessionnel à la conception du programme et à la formation, restent à améliorer ;
- 6.5 Insuffisance des efforts susceptibles d'aider à remédier aux disparités liées au genre ;
- 6.6 La problématique du stage reste une question lancinante.

7. Appréciations générales du programme

Il est probable que le programme de Master d'Anglais ait tiré profit des leçons apprises de l'évaluation du programme de Licence LLCMA dont il constitue le prolongement. Aussi n'est-il pas surprenant qu'il ait bénéficié d'un sursaut d'amélioration certain. Le degré d'atteinte des résultats n'en est que plus mesurable. Et, les faisceaux d'échange qui y concourent, permettront, suite aux reponses résultant du rapport d'évaluation externe, d'en mieux légitimer l'appréciation définitive.

8. Recommandations à l'attention de l'établissement

- 8.1 Améliorer l'intranet et les supports didactiques ;
- 8.2 Optimiser le placement des étudiants ;
- 8.3 Améliorer l'archivage des documents d'examens ;
- 8.4 Augmenter le nombre d'enseignants ;
- 8.5 Renforcer le nombre d'enseignants de rang magistral ;
- 8.6 Créer une nouvelle revue transversale sur la linguistique et les littératures du monde anglophone ;

- 8.7 Maintenir le projet de recherche en Master 1 ;
- 8.8 Etablir un partenariat plus significatif avec le monde du travail ;
- 8.9 Mettre tout en oeuvre pour retenir toutes les compétences du programme ;
- 8.10 Nommer des responsables de niveaux: Licence et Master ;
- 8.11 Veiller à une synergie avec l'ensemble des acteurs du programme, notamment les enseignants de rang A ;
- 8.12 Explorer les littératures et civilisations des pays de traditions gaélique, celtique et irlandaise de manière à saisir la parenté entre la littérature orale britannique et negro africaine. Un séminaire réunissant enseignants et étudiants pourrait être organisé à Saint-Louis à cet effet ;
- 8.13 Mieux mettre en évidence la place du Décret 2012-1115 relatif au diplôme de master dans la mise en oeuvre du programme ;
- 8.14 Inviter les enseignants, tous rangs confondus, à mieux s'impliquer dans la vie de la section ;
- 8.15 Exploiter les opportunités qu'offre la plate-forme d'enseignement à distance de l'UGB ;
- 8.16 Alléger la maquette en supprimant des cours tels que le thème et la version ;
- 8.17 Consacrer entièrement le second semestre au travail personnel : recherche, lectures et rédaction du rapport pour le Master 1 et du mémoire pour le Master 2 ;
- 8.18 Revoir la grille de recrutement d'enseignants : pré-sélectionner après l'instruction des thèses effectivement soutenues, systématiser l'entretien oral, abaisser l'âge limite, ne prendre en compte que les publications dans des revues scientifiques avec comités de lecture ;
- 8.19 Concevoir certains cours en fonction des besoins spécifiques exprimés par les étudiants ;
- 8.20 Résorber le déficit d'enseignants en linguistique ;
- 8.21 Elargir au maximum l'horizon des étudiants en littérature et en civilisation ;
- 8.22 Inviter des personnes ressources ;
- 8.23 Augmenter le nombre d'extincteurs et de caméras de surveillance ;
- 8.24 Améliorer la fourniture en électricité ;
- 8.25 Renouveler le matériel informatique pour une optimisation du travail ;

- 8.26 Renforcer les services administratifs en ressources humaines ;
- 8.27 Mettre à contribution les vacataires pour la gestion des examens, du laboratoire et l'encadrement des étudiants ;
- 8.28 Communiquer aux enseignants les résultats des évaluations de leurs enseignements par les étudiants, afin de les aider à se remettre en cause et à s'améliorer. Cet exercice requiert souplesse, discrétion et tact.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- 9.1 Doter l'Autorité de moyens matériels et financiers conséquents pour l'aider à mieux remplir ses missions.

10. Proposition de décision

Accréditation avec des recommandations relatives à la nécessité d'alléger les maquettes du programme et de consolider le partenariat avec le milieu du travail.

ANNEXE :

PARTICIPANTS AUX ENTRETIENS

Prénoms et Nom	Fonction/Statut	
Djibril KANE	Chef du Service Pédagogique UFR LSH	
Lissoune NDIAYE	Secrétaire de la Section LLCMA	
Mbaye NDOYE	Etudiant en M2	
Mariétou MBENGUE	Etudiante M2	
Cheikh Diene Ba	M1	